déjà joroposi le 14.1.48

GROUPEMENT DE RESISTANCE ARME ARMEE BELGE DES PARTISANS

En annexe ; acte de décès.

Etat de proposition

En vue de l'outroi de Distinutions Honorifiques, à titre posthume, en faveur des membres de la Résistance armée, tombés au ham, d'honneur.

om in clarseen te setten NOM: LAMBY Prénoms : André, Julien, Louis

Lieu et date de naissance : Spa le 23.3.1921

Nationalité : Belge

Grade et position à l'Armée Belge :

Grade reconnumpar le Statut de la Résistance : Soldat

Fonction remplie au sein du Groupement : Partisan

Date d'affiliation au Groupement : Juillet 1942

Date de l'admission au Statut par la Commission de Contrôle

Numéro de la carte d'immatriculation :

Distinctions Honorifiques dont l'intéressé est titulaire :

A) à titre militaire :

B)à titre civil:

Langue dans laquelle le brevet doit être établi : Français Adresse de l'ayant droit légal : 37, rue Sylvela à Spa

RAPPORT :

Membre de l'Armée belge des Partisans actif et dévoué, héberge et ravitaille des Résistants traqués par l'ennemi, transporte et détient des armes et des munitions à son domicile, recrute des patriotes pour notre Groupe-ment et participe à des sabotages, notamment à celui dirigé contre la gare Centrale de Verviers. Arrêté par l'ennemi par suite de cette action, le 27.1.1944 il est fusillé à la litadelle de Liège le 12.5.1944.

Citation proposée par le Commandant National du Groupement :

Membre de l'Armée Belge des Partisans actif et courageux, héberge et ravitaille des Résistants traqués par l'ennemi, transporte et détient des armes et des munitions, récrute des membres et participe à des sabotages, notamment à celui dirigé contre la gare de Verviers Central. Arrêté par l'ennemi pour celle action le 27.I.I944 il est fusillé à la Citadelle de Liège le I2.5.I944.

Sceau du Groupement de de Résistance,

A Brux lles le 28.I2.I950

pour le Commandant National
du Groupement,

R.ADAM

Sceau de l'Office de la Résistance, Vu et approuvé,

Le Chef de l'Office de la Résistance,

Membre de l'Armée Belge des Partisans actif et courageux, héberge et ravitallle des Résistants traqués par l'ennemi, transporte et détient des armes et des munitions, storute des membres et participe à des sabotagas, notamment à celui dirigé contrección de des la des de la desta de la contre de la desta de la del de la desta de la la Citadelle de Liège le 12.5.1944.

TYMBY

André Julien, Louis

Spa 1s 23.3.1921

Belgs

Soldat

A Brux lies le 28.12.1950 IsneltsW insbrasmod of wreq du Orgupoment.

Partisan equero sh wasad Juillet 1942 .consdalast ob

R.ADAM

Vu et approuvé.

Français 18 USOOR

... of 37 rue Sylvela à Spa

Le Chef de l'Office

Membre de la Arrice belge des Partisans actif et dévoué, héberge et ravitai! le des Pésistants traqués par l'ennemi, transporte et détient des armes et des munitions à son domicile, recrute des patriotes pour notre Groupe-ment et participe à des sabotages, notamment à celui dirigé contre la gare Centrale de Verviers. Arrêté par l'ennemi par suite de cette action, le 27.1.1944 il est fusillé à la Citadelle de Liège le I 2.5.1944.

Citation proposée par le Commandant National du Groupement :

Membre de l'Armée Belge des Partisans actif et courageux, héberge et ravitaille des Résistants traqués par l'ennemi, transporte et détient des armes et des munitions, recrute des membres et participe à des sabetages, notamment à celui dirigé contre la gare de Verviers Central. Arrêté par l'ennemi pour celle action le 27.I. I944 il est fusible à la Citadelle de Lière le 12.5.1944.

> YEMAL Andre. Julien, Louis

Sps le 23.3.1921

sales

Soldat

Sceau du Croupementealtas A Brux 11es le 28.12.1950 de Résistance, SAGI Jaffigt

pour le Commandant National du Groupement.

R.ADAM

Sceau de l'Office de la Résistance,

Vu et approuvé.

Le Chef de l'Office ativar to egreded, esoveb to lites analitras de pla Résistance. le des Pésistants traqués par l'ennemi, transporte et détient des armes et des munitions à son domicile, recrute des patriotes pour notre Groupe ment et perticipe à des sabotages, notamment à celui dirigé contre la gare Centrale de Verviers.Arrêté par l'ennemi par suite de cette action le 27.1.1944 il est fusillé à la Citadelle de Liège le I2.5.1944.

n° d'ordre II /15140.

OFFICE DE LA RESISTANCE .

Groupement de résistance: ARMEE BELGE DES PARTISANS, 0.14 (0.80)
NOM (en capitales): LAMBY
Prénoms: Andre: Tulien Louis
Domicile: J/A, the sylveta of
Lieu et date de naissance : 23 mars 1921
Nationalité: Belye
Etat civil: ce libataire
N° de la carte d'identité:
Grade et position militaire : neart
Profession et position civile: meant
Ayants droit éventuels en cas de décès : GOESSENS Vélègie, V. LAMBY France
Date d'entrée dans la résistance : Juillet 1942
Date(s) d'entrée(s) dans le (ou les) groupement(s):
Jullet 1942 (Groupe Deviver) puis interruption de fin Décembe 1942 (Groupe Galland).
Détention éventuelle dans les camps et prisons (dates) : Arusan
It hemand (hiere) & Citadelle de hiege du If purveis 1944 au 12 mais
a la pisible à la Citadelle de Liega à cette date
n° de la carte du groupement (si possible) :
Par qui avez-vous été affilié au groupement ?:
Sujanne Farys. (Carmen)

Lieu de votre principale activité: Spu « environs a Vergeis
Activitéà contresigner par le chef du groupement, avec appréciation:

Télégement et ravitaillements de traques par les Allemands.

Dabolages en service rommando (face lentale Verviers, entrantes)

(a d'ailleurs été fusillé à la suite de cet cettentet/. trans port

et de tentim armes « munificial Recruber of hommes par

I armé Polys des Parlisans

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE / signature de l'intéressé ,

No The I hamby



Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle :

- 1) Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) de membres chargés effectivement du recrutement et de l'affiliation au groupement;

Le Commandement National,

Sceau du groupement

VILLE DE SPA

Extrait des registres aux actes de décès

ЕТ	TAT CIVII
	AT-CIVIL L'an mil Neuf cent quauxute-quatre
	le danse du mois de mai
	est décédé, à liège bitadelle Lamby
	André Julien Touis, ne à Spa, le vingt trois
	mars mil neuf cent vingt-un, patissier,
	Somicilie' à flea : époux célileataire,
	; fils de Nan Frederic Jean
	et de Goeffens Délagie
	Pour extrait conforme délivré sur papier le bre f'affaire militaire
	Spa, le 23 octobre 1950_
	L'Officier de l'Etat-Civil,
	Property de l'entre de
	(leto
	AT-CIAL

MINISTERE
DE LA DEFENSE NATIONALE

OFFICE DE LA RESISTANCE

DOSSIER Nº ..III/15140

1re Section Vve LAMBY, Ivan, née GOFSSENS, Pelagia COMMISSIONS (Mère) Rue Promenade de 4 heures, 16

ATTESTATION

La qualité de Résistant Armé est reconnue à titre posthume à Monsieur LAMBY, André-Julien-Louis
né à Spa , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
en date du .25janvier. 1951, en application des arti-
cles 1 et 5 de l'arrêté-loi du 19 septembre 1945 établissant le
Statut de la Résistance Armée.
Monsieur Lamby, andré-Julien-Louis
était affilié au groupement
Le temps passé dans la Résistance est de l. an. ll. moi
[
A Bruxelles, le
ATTESTATION POUR: 1° Ayant droit; 2° Groupement; 3° O. C. M.; 4° S. D. H.; 5° D. G. P.;

AVIS IMPORTANT.

6°

Il est recommandé au titulaire de la présente attestation de ne pas s'en dessaisir. En aucun cas il n'en sera délivré de duplicata. Le cas échéant, il lui appartient d'en établir des copies à faire certifier conformes éventuellement par l'administration communale de sa résidence.

31067. - I.G.M./D.S.Gx. - 12,000 ex.

MINISTERE
E LA DEFENSE NATIONALE
MINISTERIE
VAN LANDSVERDEDIGING

OFFICE DE LA RESISTANCE VAN DEN WEERSTAND DIENST

PROPOSÉ le :	
pour	

Ord. Nat. Croix Guerre

Méd. Rés. Méd. Comm.

Vol. Guerre Méd. Évadé

Groupement de résistance: Armei Belje des Sarkisans Weerstandsgroepeering:
NOM (en capitales): AMBY NAAM (in drukletters):
Prénoms: Anché hellen danis Voornamen:
Domicile: Ahn rue Ayhula 34
Adres: Lieu et date de naissance: April de 23 mars 1921
Nationalité:
Nationaliteit:
Etat civil: Cellebasture Burgerlijke stand:
N° de la carte d'identité: neant / décede / N' der eenzelvigheidskaart:
Grade et position militaire : frank le 10/5/40 fran refounder les CBAB. Grad en militaire stand :
Profession et position civile: fratissici Beroep en burgerlijk ambt:
Ayants droit éventuels en cas de décès : Me damby Joevens / mire du defunt! Gebeurlijke rechthebbenden in geval van overlijden :
d'entrée dans la résistance :
Date(s) d'entrée(s) dans le (ou les) groupement(s): 1eplembre 1940 Groupe locul de cisis fanue! Datum(s) van toetreding tot de groepeering(en):
octobe 1941 (passe chandestine aver Robest Decel
1942 (Jewin 1946 James Bely des Parks am)
Détention éventuelle dans les camps et prisons (dates): Inhusbelle de diege le 24 fanvier 1944 Gebeurlijke gevangenschap in kampen en gevangenissen (datums):
un 12 mai 1944
N° de la carte du groupement (si possible) :
Par qui avez-vous été affilié au groupement? Robert Geenf & Felashili Poor wie is U aangeworven in de groepeering:

Lieu de votre principale activité: Ahu, Verviers a and vans	10	
Lieu de votre principale activité: APM, I envieus a le le votre streek van uw belangrijkste activiteit:		
Activité à contresigner par le chef du groupement, avec appréciation : Activiteit door den Groepoverste mede te onderteekenen, met beoordeeling :	,	
création en 1940 et un poulse de risiste		
tracto affichettes) avec abel Depouhan;	1 . //	
Olia velolu 1941	,	
sectività an P.A. sabotages regnisi tim		
esaye des heins mes den ghouses à des a		
All Interest of the second	and the second	
CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE : ECI	HT EN WAAR	CACHTIG VERKLAARD:
Signature de l'intéressé,		van belanghebbende,
The Lamby goessens		,
Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle :		
Verklaring van het Nationaal Commando : Ih bevestig, na onderzoeh : 1º Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de mo	embres chargés	s effectivement du recrutement et de
1º Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effe	ectief belast me	et de aanwerving en de aansluiting bij
l'affiliation au groupement; de groepeering;		
2° Que		
était (n'était pas) (1) affilié au groupement		avant le 4 juin 194
et qu'il est (n'est pas) (1) demeuré effectivement à ma disposition jusqu'à	la libération (ou jusqu'au
4 Juni 1944, en dat hij (niet) (1) ter mijner beschikking is gebleven tot bi	j de bevrijding	(of tot
, uit hoofde van volgende redenen):		
		Le Commandement National,
	Sceau du groupement	Het Nationaal Commando.
	Zegel der groepeering	
REMARQUE IMPORTANTE. BELANGRIJKE OPMERKING.		
Joindre un certificat d'identité de bonnes conduite, vie et mœurs, portant ext Bij te voegen : een bewijs van goed gedrag en zeden, de opgeloopen straffen	rait des conda vermeldend, e	amnations encourues, et un certificat en een bewijs van burgertrouw, af te

de civisme, à délivrer par l'Administration Communale. leveren door het Gemeentebestuur.

(1) Biffer la mention inutile. — Het onnoodige doorhalen.

En annexe : Acte de Décès.

LAMBY.

André, Julien, Louis.

Spa, le 23 Mars 1921.-

Belge.

Parti le TO Mai T940 pour rejoindre les C.R.A.B.

Soldat.

Partisan.

Juin 1942.

Innexistant sous l'occupation.

Néant.

Néant.

Française.

sa mère :

GOESSENS, Pélagie - Rue Sylvela, 37 à SPA.

Membre de l'ARMEE BELGE DES PARTISANS depuis Juin 1942, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées sans se soucier des dangers auxquels il s'expose en accomplissant les tâches qui lui sont dévolues : Diffusion de la presse clandestine et de tracts, récolte de fonds pour le soutien des familles de noscamarades déjà tombés, transport d'armes et de dynamite, participation à de nombreux actes de sabotage, notamment destruction des freins Westinghouse à des wagons à Verviers-Central. Arrêté par l'ennemi, le 27 Janvier 1944, il est conduit à la Citadelle de Liège où après avoir été sauvagement martyrisé il meurt le 12 Mai 1944 des suites des souffrances endurées.

Membre de l'ARMEE BELGE DES PARTISANS, actif et courageux, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées, notamment de nombreux actes de sabotage, avec un maximum de succès. Arrêté en service commandé, le 27 Janvier 1944, il est conduit à la CITADELLE DE LIEGE où il meurt le 12 Mai 1944 des suites des sévices.

Bruxelles

- INC. MAN DE SAME

AND RESIDENCE.

9 Janvier I948 .-

MINISTERE
DE LA DEFENSE NATIONALE
MINISTERIE
VAN LANDSVERDEDIGING

Nº d'ordre :	
Volgnummer	investigate su

OFFICE DE LA RESISTANCE VAN DEN WEERSTAND DIENST

a part of the second se
Groupement de résistance: Assuri Bels Parlis Maris Weerstandsgroepeering:
NOM (en capitales): LAMBY NAAM (in drukletters):
Prénoms: Andre Julien Louis.
Domicile: Spor Reus Sylvelsa 37 Adres:
Lieu et date de naissance: Spon 23 mars 1921 boorteplaats en datum:
Nationalité: Belge Nationaliteit:
Etat civil: leeli bealaise
Burgerlijke stand: No de la carte d'identité: Neant Sécéde No de la carte d'identité: Neant Sécéde No de la carte d'identité: No de la carte d'identité : No de la ca
Nr der eenzelvigheidskaart:
Graad en militaire stand:
Profession et position civile: Satissaier Beroep en burgerlijk ambt:
Ayants droit éventuels en cas de décès : Gebeurlijhe rechthebbenden in geval van overlijden : Gebeurlijhe rechthebbenden in geval van overlijden :
d'entrée dans la résistance: 1940 (sepsembe)
Date(s) d'entrée(s) dans le (ou les) groupement(s): 1940. [groupe local de reins famue]. Datum(s) van toetreding tot de groepeering(en):
1941 (octobe from chardestine avec A Decert)
1942 (Jain) armei Beljedes Turkisans)
Détention éventuelle dans les camps et prisons (dates): le Madelle de liege 27 janvier 1944. Gebeurlijke gevangenschap in kampen en gevangenissen (datums):
eau 12 mai 1944
N° de la carte du groupement (si possible) : N' der lidkaart (indien mogelijk) :
Par qui avez-vous été affilié au groupement? Doblett Aleuf M. T. Matalia. Door wie is U aangeworven in de groepeering:

Lieu de votre principale activité: The Vervier & entre	en all the state of the same o
Streek van uw belangrijkste activiteit:	
Activité à contresigner par le chef du groupement, avec appréciation : Activiteit door den Groepoverste mede te onderteekenen, met beoordeeling :	Con 1 1 1 1 1
eriation en 1940 d'un poupe de unis tame	0 0
dispilation de tract et frimme clandes	
achoh 1941	
desirisé au PA selotages regius iturs sem	
des wag ins a Merries central et divin an	
our magain or numer survey or ourses we	mis sur o rages
	1000 PM 1004
VARAN MALAN SIN	
	EN WAARACHTIG VERKLAARD: dteekening van belanghebbende,
Signature de l'interesse,	attending van beitinghebbende,
ecomes =	accereming van obtaingnessende,
Kermen V Somby Goessens	according van obtaingneosciacy
Déclaration du Commandement National: J'affirme après contrôle:	
Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle : Verklaring van het Nationaal Commando : Ik bevestig, na onderzoek : 1º Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membre	res chargés effectivement du recrutement et de
Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle : Verklaring van het Nationaal Commando : Ih bevestig, na onderzoeh : 1º Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membre 1º Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectie l'affiliation au groupement;	res chargés effectivement du recrutement et de
Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle : Verklaring van het Nationaal Commando : Ik bevestig, na onderzoek : 1º Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membre 1º Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectie l'affiliation au groupement; de groepeering;	res chargés effectivement du recrutement et de f belast met de aanwerving en de aansluiting bij
Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle : Verklaring van het Nationaal Commando : Ih bevestig, na onderzoeh : 1º Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membre 1º Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectie l'affiliation au groupement; de groepeering; 2º Que 2º Dat	res chargés effectivement du recrutement et de f belast met de aanwerving en de aansluiting bij
Déclaration du Commandement National: J'affirme après contrôle: Verklaring van het Nationaal Commando: Ih bevestig, na onderzoeh: 1º Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membre 1º Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectie l'affiliation au groupement; de groepeering; 2º Que	res chargés effectivement du recrutement et de f belast met de aanwerving en de aansluiting bij avant le 4 juin 1944
Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle : Verklaring van het Nationaal Commando : Ih bevestig, na onderzoeh : 1º Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membre 1º Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectie l'affiliation au groupement; de groepeering; 2º Que 2º Dat était (n'était pas) (1) affilié au groupement	res chargés effectivement du recrutement et de f belast met de aanwerving en de aansluiting bij avant le 4 juin 1944 vóór
Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle : Verklaring van het Nationaal Commando : Ih bevestig, na onderzoek : 1º Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membre 1º Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectie l'affiliation au groupement; de groepeering; 2º Que 2º Dat était (n'était pas) (1) affilié au groupement deel uitmaahte (geen deel uitmaahte) (1) van de groepeering et qu'il est (n'est pas) (1) demeuré effectivement à ma disposition jusqu'à la li 4 Juni 1944, en dat hij (niet) (1) ter mijner beschikking is gebleven tot bij de pour les motifs suivants) :	res chargés effectivement du recrutement et de f belast met de aanwerving en de aansluiting bij avant le 4 juin 1944 vóór
Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle : Verklaring van het Nationaal Commando : Ik bevestig, na onderzoek : 1º Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membi 1º Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectie l'affiliation au groupement; de groepeering; 2º Que 2º Dat était (n'était pas) (1) affilié au groupement deel uitmaakte (geen deel uitmaakte) (1) van de groepeering et qu'il est (n'est pas) (1) demeuré effectivement à ma disposition jusqu'à la li 4 Juni 1944, en dat hij (niet) (1) ter mijner beschikking is gebleven tot bij de pour les motifs suivants) : , pour les motifs suivants) : , uit hoofde van volgende redenen) :	res chargés effectivement du recrutement et de f belast met de aanwerving en de aansluiting bij avant le 4 juin 1944 vóór ibération (ou jusqu'au bevrijding (of tot
Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle : Verklaring van het Nationaal Commando : Ih bevestig, na onderzoek : 1º Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membre 1º Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectie l'affiliation au groupement; de groepeering; 2º Que 2º Dat était (n'était pas) (1) affilié au groupement deel uitmaahte (geen deel uitmaahte) (1) van de groepeering et qu'il est (n'est pas) (1) demeuré effectivement à ma disposition jusqu'à la li 4 Juni 1944, en dat hij (niet) (1) ter mijner beschikking is gebleven tot bij de pour les motifs suivants) :	res chargés effectivement du recrutement et de f belast met de aanwerving en de aansluiting bij avant le 4 juin 1944 vóór ibération (ou jusqu'au bevrijding (of tot
Déclaration du Commandement National: J'affirme après contrôle: Verklaring van het Nationaal Commando: Ik bevestig, na onderzoek: 1º Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membre 1º Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectie l'affiliation au groupement; de groepeering; 2º Que 2º Dat était (n'était pas) (1) affilié au groupement deel uitmaakte (geen deel uitmaakte) (1) van de groepeering et qu'il est (n'est pas) (1) demeuré effectivement à ma disposition jusqu'à la li 4 Juni 1944, en dat hij (niet) (1) ter mijner beschikking is gebleven tot bij de pour les motifs suivants): , pour les motifs suivants): , uit hoofde van volgende redenen):	res chargés effectivement du recrutement et de f belast met de aanwerving en de aansluiting bij avant le 4 juin 1944 vóór ibération (ou jusqu'au bevrijding (of tot
Déclaration du Commandement National: J'affirme après contrôle: Verklaring van het Nationaal Commando: Ih bevestig, na onderzoeh: 1º Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membre 1º Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectie 1'affiliation au groupement; de groepeering; 2º Que 2º Dat était (n'était pas) (1) affilié au groupement deel uitmaakte (geen deel uitmaakte) (1) van de groepeering et qu'il est (n'est pas) (1) demeuré effectivement à ma disposition jusqu'à la li 4 Juni 1944, en dat hij (niet) (1) ter mijner beschikking is gebleven tot bij de pour les motifs suivants): , pour les motifs suivants): , uit hoofde van volgende redenen):	res chargés effectivement du recrutement et de f belast met de aanwerving en de aansluiting bij avant le 4 juin 1944 vóór ibération (ou jusqu'au bevrijding (of tot
Déclaration du Commandement National: J'affirme après contrôle: Verklaring van het Nationaal Commando: Ik bevestig, na onderzoek: 1º Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membre 1º Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectie l'affiliation au groupement; de groepeering; 2º Que 2º Dat était (n'était pas) (1) affilié au groupement deel uitmaakte (geen deel uitmaakte) (1) van de groepeering et qu'il est (n'est pas) (1) demeuré effectivement à ma disposition jusqu'à la li 4 Juni 1944, en dat hij (niet) (1) ter mijner beschikking is gebleven tot bij de pour les motifs suivants): , uit hoofde van volgende redenen):	res chargés effectivement du recrutement et de f belast met de aanwerving en de aansluiting bij avant le 4 juin 1944 vóór ibération (ou jusqu'au bevrijding (of tot Le Commandement National,
Déclaration du Commandement National: J'affirme après contrôle: Verklaring van het Nationaal Commando: Ih bevestig, na onderzoeh: 1º Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membre 1º Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectie l'affiliation au groupement; de groepeering; 2º Que 2º Dat était (n'était pas) (1) affilié au groupement deel uitmaahte (geen deel uitmaahte) (1) van de groepeering	res chargés effectivement du recrutement et de f belast met de aanwerving en de aansluiting bij avant le 4 juin 1944 vóór bération (ou jusqu'au bevrijding (of tot Le Commandement National, Het Nationaal Commando.
Déclaration du Commandement National: J'affirme après contrôle: Verklaring van het Nationaal Commando: Ik bevestig, na onderzoek: 1° Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membre l'affiliation au groupement; de groepeering; 2° Que 2° Dat était (n'était pas) (1) affilié au groupement deel uitmaakte (geen deel uitmaakte) (1) van de groepeering et qu'il est (n'est pas) (1) demeuré effectivement à ma disposition jusqu'à la li 4 Juni 1944, en dat hij (niet) (1) ter mijner beschikking is gebleven tot bij de pour les motifs suivants): " uit hoofde van volgende redenen): See groej	avant le 4 juin 1944 avant le 4 juin 1944 vóór ibération (ou jusqu'au bevrijding (of tot Le Commandement National, Het Nationaal Commando.

REMARQUE IMPORTANTE.
BELANGRIJKE OPMERKING.

Joindre un certificat d'identité de bonnes conduite, vie et mœurs, portant extrait des condamnations encourues, et un certificat Bij te voegen: een bewijs van goed gedrag en zeden, de opgeloopen straffen vermeldend, en een bewijs van burgertrouw, af te de civisme, à délivrer par l'Administration Communale. leveren door het Gemeentebestuur.

Certificat de bonnes Conduite, Vie et Mœurs, Nationalité et Civisme

	Visage Barbe Signes particul. Signature de l'intéressé,	Taille d'un mètre cent. Cheveux Front Sourcils Yeux Nez Bouche	COMMUNE DE SPA SIGNALEMENT
Sceau communal, Fait à Spa, le. Le	Condammations criminelles encourues dans les 20 années précédentes : Condamnations correctionnelles de plus de 3 ans encourues dans les 10 années précédentes : Condamnations correctionnelles de moins de 3 ans encourues dans les 5 années précédentes : Condamnations de Police encourues dans	le 23-3-1921, fil s de Han Frederice exerçant la profession de Mus times est de bonnes conduite, vie et mœurs et qu' la habite cette commune depuis 16-4-1935 en 12-5-1944 Hustelle a lie est	Le Bourgmestre de la commune de SPA, province de Liège, certifie que M Canuly Endu Leux Leux celebrateire de nationalité Belge dent le signalement est ci-centre, né à Ha
le la 112/112. Le Bourgmestre,		Délivré sur papier libre: a) Pour cause d'indigence constatée par notre ecrificat du	OBSERVATIONS Carte d'identité nº £380

ARMED BRIDE DES PARTISANS Région de Verviers Corps o.14

Je sounsigné NATALIS Francis

domicilié à SPA ru des socmines

certifie que le hound damly Andu

domicilié à Apa rue Lybrela nº 37

a été affilié par moi-même à l'Armée Belge des Pertisans à la date Jen 1942

Je certifie que la présente déclaration est sincère et

exacte.

Fait & Mpa, le 29 décembre 1947

Je soussigné D R GR R F Robert

dowicilié à SPA rue Gookerill 13 Commandant de compagnie

certifie oue la gomae . M A T A L I Francis

dom icilié à Ma rue des Moomines

était effectivement mandaté pour resputer des effectifs pour l'Armis Belge des Partisans.

J'ai personnellment été informé de l'affiliation du nomé

damly ande sometimes the same filela 37

ce la clate de Juin 1942. tière satisfaction de ses responsables et il est resté à la disposition

de l'A.R.P. jusqu'à la Libération.

arrete le 24/1/44 Liferen

2 fuelle le 12/5/44.

Le chamandant de Cie

A ober Ment

MINISTERE MINISTERIE DE LA DEFENSE NATIONALE VAN LANDSVERDEDIGING

OFFICE DE LA RESISTANCE DIENST van den WEERSTAND

N° N°	du van	dossier: het doss	ier :	III/	15.1
----------	------------------	----------------------	-------	------	------

FITTE POSTE

RECOMMANDE —	AANGETEKEND
--------------	-------------

Ce document ne prouve pas que la qualité de Résistant Armé est acquise. Elle ne l'est que si aucune opposition n'est formulée dans un délai déterminé.

Seule une ATTESTATION délivrée par l'Office de la Résistance prouve que la qualité de Résistant Armé est définitivement reconnue.

Commission	de Contrôle
Controle	Commissie

de van	LIÈGE - HI	• • • • •	
Rue	GRIVEGNÉE, straat,	n° nr	••
à te			

M (Nom)	A(Prénoms)(Voornamen)
	, nº à
straat	, n^r , te
UII	Province de
	Provincie
Résistant isolé (1).	Membre du Groupement de la Résistance (1)

Afzonderlijk Weerstander.

Aangesloten lid van de Weerstandsgroepering

Par décision de la Commission de Contrôle, j'ai l'honneur de vous informer que la reconnais-Ik heb de eer U mede te delen, dat door beslissing van de Controle Commissie, Uw erken-

sance de la qualité de résistant armé vous a été - accordée -(1) — <u>refusée</u> — (1) ning als gewapend Weerstander werd - toegestaan -– verworpen –

séance du zitting van

C. T. T. T. T. Le ... le ...

, den Pour le Président de la Commission, Voor de Voorzitter van de Commissie,

Le Greffier - De Greffier,

T. S. V.P. — D. A. U.B.

P.A.

Dit document betekent niet dat de hoedanigheid van Gewapenden Weerstander verworven is. Zij is het slechts indien geen enkel verzet aangetekend wordt in een gegeven termijn. Het afdoend betekenen der hoedanigheid van Gewa-penden Weerstander word alleen door een ATTEST door den Dienst van den Weerstand afgeleverd betuigt.